

Solidaires en action ^{N° 113}

Le 8 septembre 2014

Construire les alternatives : une ambition et des exigences

Le constat de la situation sociale est connu : **nous vivons dans une société régie par le système capitaliste et donc ce qui prime est l'enrichissement d'une petite minorité, les profits des grands groupes, le bien être des actionnaires, et pas le bien commun, la satisfaction des besoins de chacun-e et de tous.** L'exploitation de ceux et celles qui travaillent (ou sont mis au chômage) n'est pas une dérive ou une « mauvaise gouvernance » comme on dit maintenant : c'est inhérent au capitalisme ! Le système est organisé pour cela et dispose d'institutions pour mettre en œuvre la politique voulue : Etats, gouvernements, Union européenne, Fonds Monétaire International, Banque Centrale Européenne, ... En cela, les récentes déclarations et décisions du gouvernement Hollande/Valls ne sont pas originales.

Le rapport de forces est favorable au patronat. Nous le payons par la remise en cause des droits des travailleurs et des travailleuses, les attaques contre les chômeurs et les chômeuses, la dégradation de la situation des retraité-es. Nous travaillons et les capitalistes s'enrichissent sur notre dos !

Mais quelle doit être l'attitude du mouvement syndical ?

- Renouer avec les vieilles méthodes, comme le fait la CGT qui annonce une « journée nationale d'action » le 16 octobre, en méprisant les autres organisations syndicales absolument pas associées à la décision ?
- Se satisfaire de dénoncer « ceux qui bradent les luttes », faute de les organiser nous-mêmes ?
- Continuer avec des initiatives secteurs par secteurs, sans volonté de les unifier ?
- Toujours se soucier plus du rapport aux médias que du lien avec les salarié-es ?
- Se redire entre militant-es qu'il faut un mouvement national interprofessionnel, en ne prenant aucune décision pour qu'il en soit ainsi ?



L'Union syndicale Solidaires est porteuse d'alternatives. Des alternatives, que nous voulons concrètes et à inventer, utopiques et réalistes. Des alternatives, que nous ne prétendons pas mettre en œuvre seul-es mais qui n'existeront que si nous prenons des initiatives !

- Nous avons relancé CGT et FSU pour savoir quand la réunion intersyndicale prévue depuis juillet aurait enfin lieu.
- L'Union syndicale Solidaires a pris l'initiative de réunir les organisations syndicales et associatives intéressées par la reconstruction d'un projet et d'actions que le mouvement social peut porter en toute autonomie.
- Dans nos secteurs professionnels, l'urgence est de reconquérir le terrain, au quotidien ; c'est ainsi que nous ferons reculer le Front national et que nous recréerons les conditions de mouvements revendicatifs et de révolte de masse.
- Un vaste mouvement rassemblant les salarié-es de tous les secteurs, du privé et du public, les chômeurs et les chômeuses, les retraité-es, les jeunes, demeure nécessaire. Alors, dans nos sections syndicales, dans nos syndicats, discutons des moyens que nous dégageons pour renforcer notre outil syndical commun et interprofessionnel, pour faire vivre les Solidaires locaux !

Nos dimanches et nos vies ne sont toujours pas à vendre !

Fraîchement installé, le gouvernement Valls 2 a annoncé vouloir étendre, par ordonnance, le travail dominical. En allant vite et fort, le Premier Ministre veut faire de ces ouvertures, en particulier celles des grands magasins parisiens, le symbole de sa politique, pour le plus grand satisfecit des enseignes et de la grande distribution. La méthode pressentie en dit long, non seulement sur le caractère impopulaire mais aussi risquée d'une telle réforme : en effet, non seulement celle-ci ne figurait pas dans les propositions présidentielles du candidat du « changement » mais les député-es socialistes n'avaient pas de mots assez durs pour fustiger une loi similaire votée sous Sarkozy !

Ni ordonnance, ni concertation : nous refusons que soit dégradée la situation de millions de salarié-es du commerce, en particulier les femmes, déjà fortement précarisées. Pour l'Union Syndicale Solidaires et son syndicat SUD Commerce, c'est à la préparation d'une journée unitaire de grève dans ce secteur qu'il faut s'atteler ainsi qu'à des mobilisations interprofessionnelles, en particulier dans les territoires concernés.



Le gouvernement attaque les chômeurs et les chômeuses

Le gouvernement, par la voix du ministre du travail, s'en est pris directement aux chômeurs et chômeuses en mettant en cause leur volonté de retrouver un emploi et en demandant aux services de Pôle emploi d'accroître les contrôles. Alors que **le nombre de chômeurs et chômeuses a augmenté de plus de 500 000 personnes depuis le début du quinquennat de Hollande**, Rebsamen préfère tenter de s'attaquer au thermomètre plutôt qu'aux causes profondes de ce désastre social qui fait basculer une large partie de la population dans une grande précarité.

Mais un secrétaire d'Etat « oublie » ses impôts depuis des années ! Bettencourt, Cahuzac, ... les scandales se reproduisent, sans surprise. Ils ne sont que la face connue d'une fraude fiscale qui demeure bien cachée... par celles et ceux qui dénoncent ces « salauds de pauvres » qui profitent du RSA ou des allocations chômage. 30 000 emplois ont été supprimés à la Direction générale des Finances publiques depuis 2002, rendant encore plus aléatoire la lutte contre la fraude fiscale des plus riches, sans commune mesure avec ce que dénonce minablement le ministre du travail.



Dans le même temps **alors que les dividendes versés aux actionnaires des grands groupes et des banques françaises ont augmenté de plus de 30 % entre 2013 et 2014, le gouvernement multiplie les cadeaux au patronat comme le CICE et le pacte de responsabilité** sans contrepartie et surtout sans la moindre mesure de contrôle.

D'autres choix sont possibles et il y a urgence à imposer des alternatives concrètes par la construction du rapport de force par les salarié-es et les plus précaires. Ce n'est pas aux précaires et chômeurs de payer pour leur crise.

La Poste : les services financiers en grève, le 18 septembre

Le « plan stratégique 2020 » est sans ambiguïté, l'avenir de *La Poste* passera par le développement commercial : toujours plus de clients, et toujours plus équipés ! Par contre, il n'est pas prévu d'embaucher, ni de faire évoluer significativement la rémunération. En revanche, tout est mis en place pour améliorer la productivité : gestion nationale des flux, dématérialisation des documents, « esprit de service », extension des plages horaires d'accessibilité téléphonique, ... Toute une série de réorganisations qui pèsent de plus en plus sur les conditions de travail des agents. La compensation des efforts du personnel se traduit par des miettes et la formation n'est pas à la hauteur.

Le personnel en charge de la relation avec les clients est en première ligne. Ecoutes, pressions commerciales, pression sur les congés, sur les horaires... la variable d'ajustement pour les patrons, c'est bien le personnel. Quant au commissionnement, il reste un terrible outil aux mains des managers. La tendance à mettre en concurrence les agents, les services et les centres entre eux, va s'accroître avec des conséquences irrémédiables sur les risques psychosociaux ! Les discussions sur les conditions de travail, les parcours professionnels, le « management commercial » sont reportées aux calendes grecques. Les préoccupations essentielles du personnel passent au second plan. Ça suffit d'engraisser les banquiers, et de se serrer la ceinture : **le personnel revendique de l'emploi, de la reconnaissance et des augmentations de salaires.** Un préavis de grève est déposé pour le 18 septembre par les fédérations CGT, FO et SUD PTT.

Conseil Général de Haute-Garonne : mineur-es en danger

Durant le mois d'août 2014, le Conseil Général de la Haute-Garonne, en annonçant l'arrêt des placements jeunes majeurs pour les jeunes migrant-es de 19 ans et plus, abandonne une de ses missions premières, la protection des jeunes dont il a la charge.

Début août, les Maisons d'Enfants à Caractère Social ont appris par téléphone, sans délai de prévenance, que **ces jeunes devraient quitter les établissements dans le courant du mois, et trouver eux-mêmes des solutions d'hébergement.** Le Conseil Général 31 transformait leur contrat de prise en charge et leur proposait une Aide Educative à Domicile, sans domicile, assortie d'une allocation de 610 € pendant trois mois. Autant dire la rue pour la plupart d'entre eux et elles !

Cette décision plonge ces jeunes, sans famille sur le territoire, sans ressources, dans une très grande précarité qui pourrait signifier pour eux un aller direct vers la délinquance ou la prostitution. A terme, ce sont toutes les prises en charges jeunes majeurs qui seront sacrifiées au nom de l'austérité budgétaire. Au-delà de la sidération et de l'indignation, il faut protéger ces jeunes et empêcher leur départ, mais aussi résister à toute forme de travail social au rabais qui consiste à transformer l'usager en kleenex, ou plutôt en variable d'ajustement des politiques de restriction budgétaires. SUD CT 31 dénonce ces pratiques, demande le maintien des Accueils Provisoires Jeune Majeur pour tous les jeunes concernés jusqu'à 21 ans et s'opposera à leur départ.

Les syndicats SUD CT, CGT et FSU ont appelé à la grève et à plusieurs rassemblements devant le Conseil Général en ce début septembre.

Education nationale : et les professeurs-es stagiaires ?

Affectations, formation, modalités de validation, etc., la rentrée des professeur-es stagiaires se passe dans de très mauvaises conditions :

- Les lauréat-es du concours exceptionnel 2013-2 doivent accomplir un temps plein sans avoir jamais eu de formation professionnelle, dont ils et elles sont encore écarté-es cette année. Et ce ne sont pas les seul-es stagiaires à temps plein devant les classes.
- Le temps de classe équivalent à un mi-temps imposé à la plupart des stagiaires est trop élevé, supérieur à celui qui prévalait avant la suppression de la formation professionnelle : un tiers-temps, c'est bien assez !
- Certain-es stagiaires qui ont obtenu le Master 2 l'an dernier se voient contraint-es de se réinscrire et de passer à nouveau un diplôme qu'ils et elles ont déjà validé.
- Les conditions de validation du Master 2 sont floues dans beaucoup d'académies : alors que les cours ont commencé, les étudiant-es ne savent pas ce qui est attendu d'eux et elles. Et les situations sont très hétérogènes d'une académie à l'autre.
- Cette situation est encore aggravée par des affectations difficiles : nombre de stagiaires doivent poursuivre leur formation en étant muté-es très loin, parfois même dans une académie différente, ils et elles doivent alors valider leur Master 2 dans des conditions extrêmement difficiles.

Ces situations scandaleuses mettent en lumière l'inadaptation du processus de formation, de recrutement et de titularisation des professeur-es. La fédération SUD éducation revendique une remise à plat complète du dispositif et :

- Le retour à un concours de recrutement à Bac+3, suivi de 2 années de formation, rémunérées et validées par l'attribution d'un master.
- Une harmonisation nationale des procédures de titularisation.
- Pas plus d'un tiers du temps de service devant les classes pendant le stage pour tou-tes les stagiaires.
- Une formation renforcée et une décharge de service pour les tuteurs et les tutrices.
- Une entrée progressive dans le métier pendant les premières années de titulaire.

SUD éducation invite les stagiaires à se réunir en assemblée générale pour décider collectivement des revendications et des actions à mener. SUD éducation met ses outils syndicaux à la disposition des stagiaires mobilisé-es pour qu'ils et elles puissent se coordonner nationalement.



Air France : grèves des pilotes à compter du 15 septembre

Les comptes publiés du Groupe Air France, mois après mois, trimestre après trimestre, ne cessent de démontrer que la situation financière s'est redressée, contrairement au catastrophisme que cherche à instiller dans les esprits la direction. Celle-ci persiste à faire payer la « crise » aux salarié-es. Pour les pilotes, le syndicat ALTER dénonce :

- ⇒ la réduction de l'emploi à un niveau sans précédent,
- ⇒ la diminution drastique de la flotte Moyen Courrier exploitée par une flotte aux couleurs d'Air France,
- ⇒ le dépeçage jusqu'à sa disparition du cargo alors qu'Air France en était le leader mondial,
- ⇒ l'externalisation dogmatique des lignes Moyen Courrier,
- ⇒ une volonté constante de dévaloriser les salarié-es.

La direction veut également instaurer une double échelle de salaires et de conditions de travail. Une précédente tentative patronale en ce sens fut mise en échec en 1998.

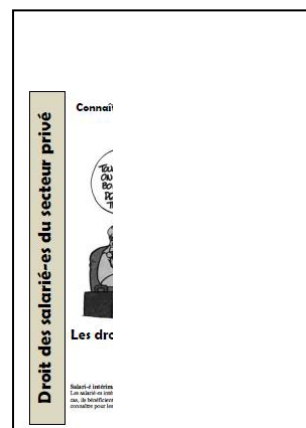
ALTER a déposé un préavis de grève de 4 jours, reconductible, à compter du 15 septembre.

ALTER revendique :

- un **contrat unique Air France**, des conditions de travail et de rémunérations AF Paris pour tous les pilotes exerçant leur métier sur des avions du Groupe AF de plus de 100/110 sièges,
- le **maintien du coefficient de paiement des heures de nuit**,
- le **maintien du calcul des effectifs**,
- la **réattribution des 3 jours de congé supprimés**.

Intérim : mêmes droits pour toutes et tous ?

Dans toutes les grandes entreprises, mais pas seulement, les patrons ont recours à l'intérim. Ces salarié-es ont des droits à faire respecter, des revendications à défendre. Eclaté-es dans d'innombrables lieux de travail par nature temporaires, les intérimaires ont besoin d'un lien étroit avec les sections syndicales des entreprises utilisatrices. **SUD Intérim Solidaires met à disposition du matériel pour informer ces salarié-es.** Contactons-les à l'occasion de nos tournées syndicales, informons-les à travers nos panneaux et bulletins syndicaux...



Hôpitaux : manifestation nationale, le 23 septembre

SUD Santé Sociaux et l'Union syndicale Solidaires soutiennent l'appel à manifester de la Convergence des hôpitaux en lutte.



Partout en France les hôpitaux souffrent des mêmes maux :

- ☐ Des budgets toujours en baisse qui ne couvrent pas toutes les dépenses.
- ☐ Des directions d'établissements qui décident de restructurer, de diminuer l'offre de soins, la masse salariale et de supprimer des postes et des services.

Ralentissement de l'évolution de carrière - Suppression des RTT - Gel du point d'indice - Non remplacement des arrêts maladie et congés maternité - Sous-effectifs induisant insécurité des patient-es et des personnels - Rappel sur les jours de repos - Explosion des heures de récupération - Réduction des budgets de formation - Externalisation ou fermeture des services techniques ou logistiques. **Ca ne peut plus durer !**

- Nous, dans les hôpitaux, refusons le plan d'austérité du gouvernement Valls comme les gouvernements précédents
- Nous, dans les hôpitaux, refusons la marchandisation du soin et l'hôpital entreprise.
- Nous, dans les hôpitaux, refusons la criminalisation de l'action syndicale comme à l'EPSM de Caen et Paul Guiraud Villejuif.
- Nous, dans les hôpitaux, luttons contre les coupes budgétaires, pour l'annulation de la dette illégitime des hôpitaux et luttons pour la suppression de la tarification à l'activité et l'abrogation de la loi HPST
- Nous, dans les hôpitaux, luttons pour des moyens adaptés aux besoins de la population.
- Nous, dans les hôpitaux, luttons contre les plans sociaux pour des créations de poste massives et la titularisation des contractuels.
- Nous, dans les hôpitaux, luttons pour de meilleures conditions de travail et de soin.
- Nous, dans les hôpitaux, luttons pour une meilleure reconnaissance de nos professions, des formations professionnelles adaptées et l'augmentation des salaires.
- Nous, dans les hôpitaux, luttons pour le droit d'accès aux soins de toutes et tous sur l'en-semble du territoire, pour un hôpital humain et 100% public.

Il est urgent de coordonner nos actions, nos luttes, afin d'organiser une riposte nationale contre un gouvernement qui n'entend pas la souffrance des hospitalier-es, qui détruit notre système de santé et notre sécurité sociale, **la Convergence des hôpitaux en lutte appelle à une manifestation nationale des hospitalier-es contre l'Hostérité, le mardi 23 septembre à Paris.**

La Poste (94) : grève à la Distribution, le 25 septembre



En matière de nov'langue, les technocrates ne manquent pas de ressources. Ainsi, la direction de La Poste a cessé de « restructurer » car le terme est trop négativement connoté ; désormais, elle met en place des « organisations innovantes ». Le moyen et le but demeurent les mêmes : flexibiliser l'organisation du travail pour pouvoir continuer à supprimer des emplois à tour de bras !

C'est pour dénoncer des mesures de ce genre, que **les syndicats SUD PTT, CGT, CFDT et FO du Val de marne appellent les facteurs et les factrices à la grève le 25 septembre.**

Non au « grand marché transatlantique » (TAFTA)



Le 11 octobre, les organisations syndicales, associatives et politiques rassemblées dans les collectifs contre le traité transatlantique de libre échange (**TAFTA**) organisent des **rassemblements et manifestations** dans de nombreuses villes d'Europe. L'Union syndicale Solidaires est partie prenante de ces initiatives.

Nous refusons que les multinationales décident de notre vie, nous dénonçons les discussions secrètes qui engagent l'avenir de toutes les populations !